

Code d'article	251.63
Description	COUVERCLES HAUTS POUR RÉFÉRENCES 251.61/62/64/65
Catalogue	HOS 113
Date de modification	12/07/2023 07:14:13



Spécifications du produit

Unité de mesure	CENT
Dimensions	Ø 21,4x1 CM
Matériel	PET
Couleur	TRANSPARENT
Poids net d'une unité (g)	19,00
Ligne de produits	'BIONIC'

Codes

Intrastat	39235090
ITF14	18420499251636
EAN13	8420499251639

Colisage

Paquet	Unités / paquet 50
	Dimensions paquet (cm) 21,00 x 22,00 x 23,00
	Poids paquet (kg) 1,15
	Volume paquet (m ³) 0,0106260

Signage Triman et Info-Tri



Carton	Unités / carton 400
	Paquets /carton 8
	Dimensions carton (cm) 44,00 x 47,00 x 43,00
	Poids carton (kg) 9,21
	Volume carton (m ³) 0,0889240

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche 2
	Cartons / palette 6
	Conditionnement (U base x couches) 2 x 3
	Poids (kg) 79,26
	Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Micro-ondes Four -15°C/+70°C Résist. graisses Cash & Carry PET



Certificats



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et



objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

251.61 BOLS
251.62 BOLS
251.64 BOLS
251.65 BOLS

Paquet image

